

CHEVINAY



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2017

le Boutan

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p. 3 Édito
- p. 4 Budget
- p. 6 État civil
- p. 7 Commission Travaux
- p. 8 En bref : Permis de construire et déclarations préalables, infos Préfecture

INFOS DIVERSES

- p. 9 Chevinay, le chat et la botte
- p. 10 Déclaration annuelle de ruches

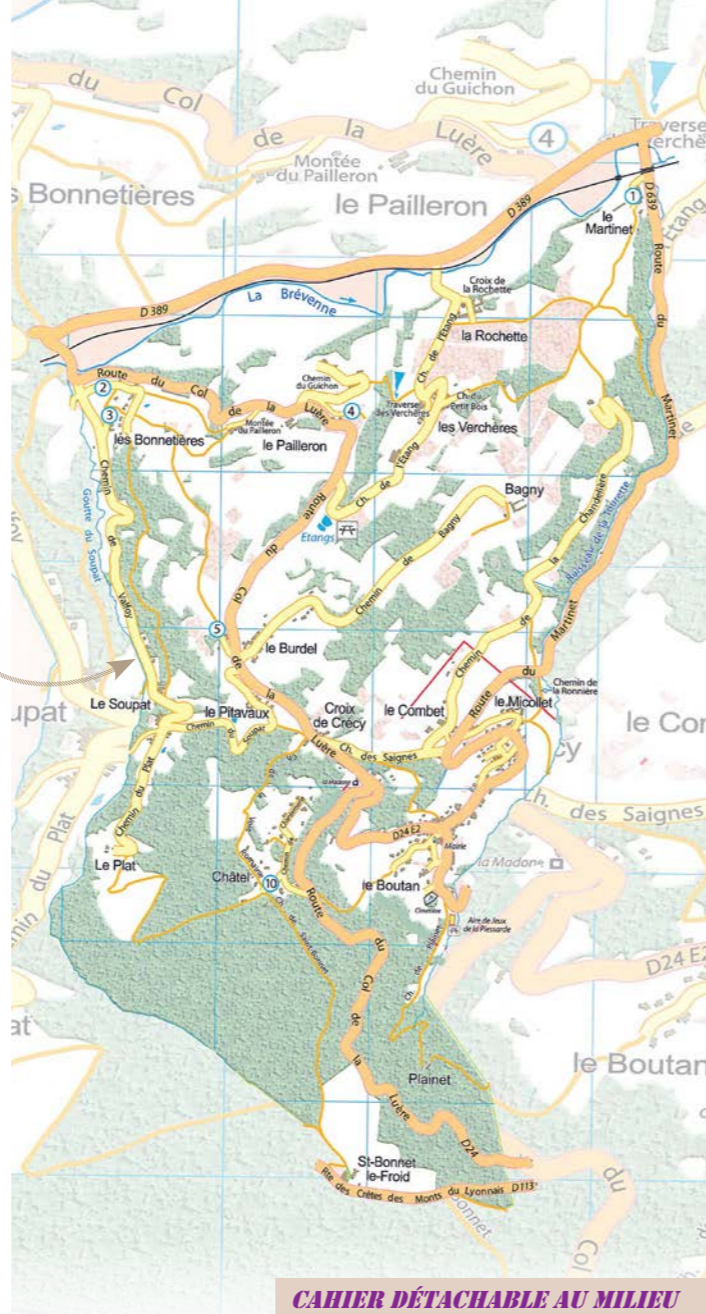
ASSOCIATIONS

- p. 11 À tout Chœur Chevinois
- p. 11 Chev'in Sport
- p. 12 Anciens Combattants
- p. 12 Classes en 7
- p. 13 Le Club des Sapins Verts
- p. 13 Le Cercle Amical
- p. 13 2018 s'annonce, les classes en 8 foncent !
- p. 14 Les Amis des Livres, du Patrimoine et des Arts
- p. 15 Les P'tits Loups de Chevinay
- p. 15 Pension Kouyen Diasso
- p. 16 Le Comité des Fêtes
- p. 18 Société de Chasse
- p. 19 Contacts associations

INFOS PAYS DE L'ARBRESLE

- p. 20 ADMR
- p. 21 Association Marque Collective
Le Lyonnais Monts et Coteaux
- p. 22 APHRA
- p. 23 Grain de Sel
- p. 24 Mission Locale
- p. 24 Association Autisme Brévenne
- p. 25 Le SYRIBT

p. 26-27 2017 EN PHOTOS



**CAHIER DÉTACHABLE AU MILIEU
DU BULLETIN MUNICIPAL :**
Démarches administratives
Agenda des manifestations 2018
Renseignements pratiques



VIE MUNICIPALE

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Michel rend son tablier ! Oui, je parle bien de **Michel GUIGONNAND** qui, depuis 1984, œuvre pour que la commune soit propre et fleurie, pour que les talus soient bien fauchés, pour que les chemins soient en bon état, pour que nos enfants soient en sécurité à l'école, pour que la fontaine continue de couler. Je loue ici son efficacité et tout particulièrement quand il s'agit de déneiger ou saler nos voies communales dès les premiers flocons. Chevinay a été son terrain de jeu puis son champ professionnel. Il connaît chaque recoin de la commune, chaque parcelle, chaque détail, des Bonnetières jusqu'à Châtel. Son expertise va nous manquer. Je lui souhaite ici, au nom du conseil municipal et en votre nom à tous, une excellente retraite.

Les **Chevinois** sont de plus en plus nombreux. Nous sommes **582** selon l'INSEE, c'est-à-dire autant qu'en 1841. Pour information, en 1975 la population était réduite à 276 habitants. Chevinay est un village qui attire tant par sa **situation géographique privilégiée** que par la **qualité de vie** qu'on y trouve. Je constate au cours de mes activités d' élu départemental que les événements qui s'y produisent trouvent un écho bien au-delà des limites communales. La "Fête à Tout le Monde" avec ses **caisses à savon** a été un vecteur important de cette popularité nouvelle, mais je pourrais en dire tout autant du **vide-grenier**, des **concerts de la chorale**, du fameux **boudin des chasseurs** dont la réputation s'étend jusqu'aux villages reculés du canton.



De fait, la commune se porte et s'exporte bien. Question gestion, je dirais qu'elle va son bonhomme de chemin. Avec le budget contraint qui est le nôtre, **nous parvenons à préserver l'essentiel**, à savoir des routes et des chemins entretenus, un bâti maintenu en bon état de fonctionnement, une école de mieux en mieux équipée, un outil informatique sécurisé, des aménagements divers et variés au service de tous. La **participation de bénévoles** est particulièrement appréciable et toujours appréciée. Cette année, les circonstances n'ont pas toujours joué en notre faveur. Les intempéries du printemps ont fait des dégâts sur nos chemins qu'il a fallu pallier. L'amiante trouvée dans la salle des fêtes a eu le fâcheux effet de mettre en suspens l'ouverture du mur qu'on attend tous. Celle-ci se fera au printemps de cette année. Il n'y a aucun danger à continuer d'occuper la salle, je vous rassure. La mi-mandat étant juste derrière nous, je vous inviterai à une réunion publique le 3 mars à 10h. Ce sera l'occasion de faire le point avec vous sur l'avancement de nos projets et de débattre sur les perspectives d'avenir. Pour l'heure, je vous souhaite de **bonnes fêtes de fin d'année** et vous donne **rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire**.

Richard CHERMETTE, Maire



*Le Maire et le Conseil Municipal
vous donnent rendez-vous pour la cérémonie des vœux
le dimanche 7 janvier 2018 à 11h, à la salle des fêtes.*





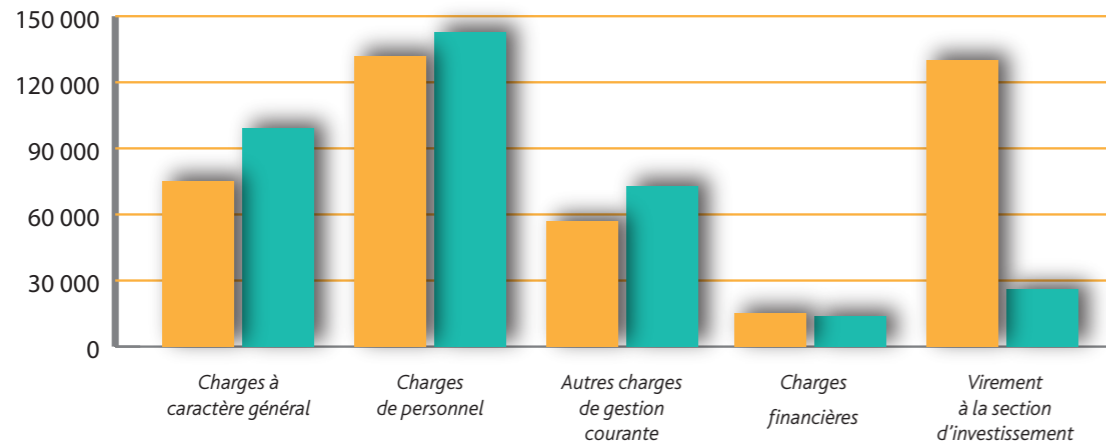
BUDGET

Comparatif budget réalisé 2016 et budget prévisionnel 2017 (en euros)

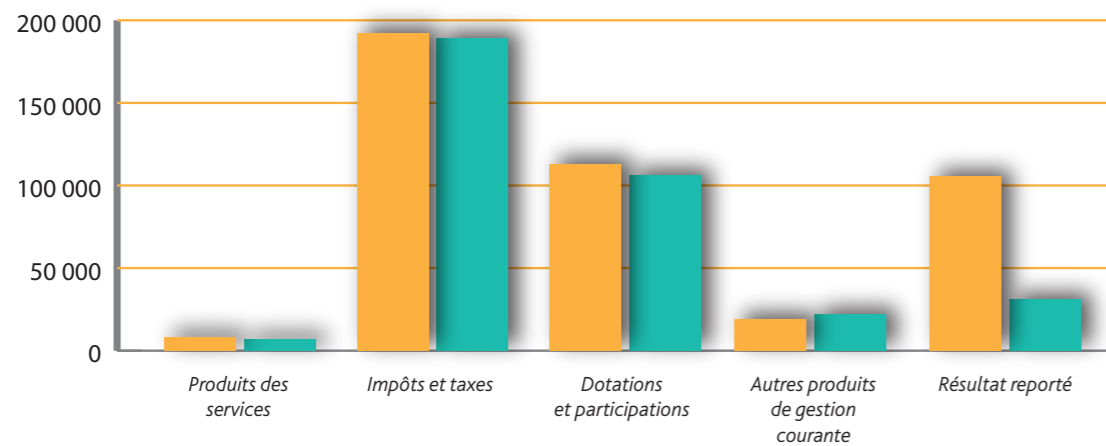
■ Réalisé 2016

■ Prévisionnel 2017

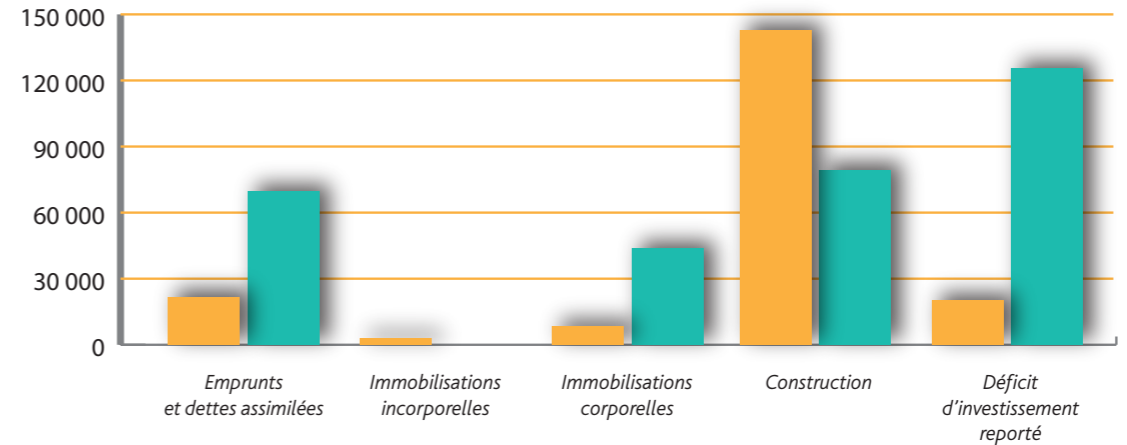
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	410 898,04	357 506,30
	Réalisé 2016	Prévisionnel 2017
Charges à caractère général	75 399,30	99 477,00
Charges de personnel	132 718,86	143 620,00
Autres charges de gestion courante	57 442,74	73 923,73
Charges financières	14 925,42	13 985,00
Virement à la section d'investissement	130 411,72	26 500,57



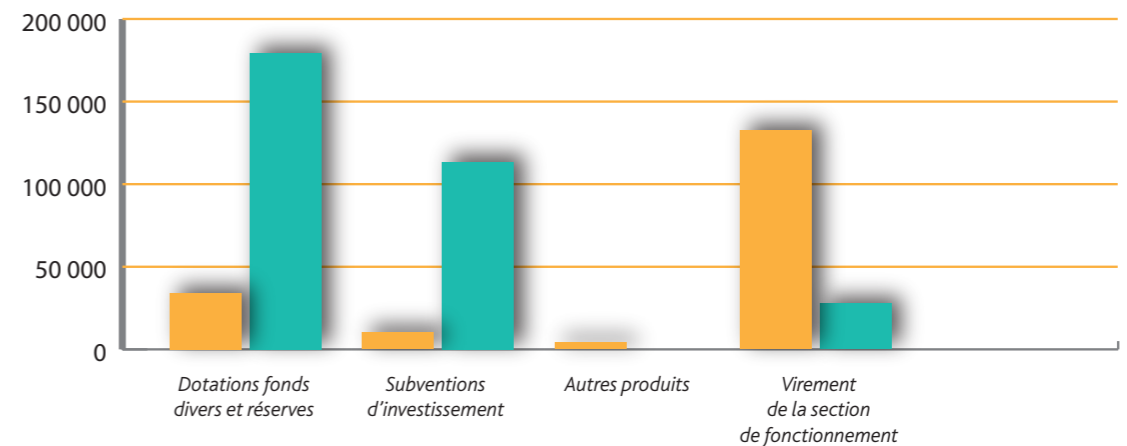
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	434 516,27	357 506,30
	Réalisé 2016	Prévisionnel 2017
Produits des services	8 012,00	6 950,00
Impôts et taxes	192 514,31	189 705,00
Dotations et participations	113 012,36	106 800,00
Autres produits de gestion courante	19 132,10	22 697,73
Résultat reporté	101 845,50	31 353,57



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	198 999,36	315 946,86
	Réalisé 2016	Prévisionnel 2017
Emprunts et dettes assimilées	20 539,46	68 894,63
Immobilisations incorporelles	388,80	0,00
Immobilisations corporelles	8 798,55	45 401,45
Construction	146 375,25	78 974,40
Déficit d'investissement reporté	22 897,30	122 676,38



RECETTES D'INVESTISSEMENT	180 741,42	315 946,86
	Réalisé 2016	Prévisionnel 2017
Dotations fonds divers et réserves	33 917,78	178 971,01
Subventions d'investissement	13 754,00	110 475,28
Autres produits	2 657,92	0,00
Virement de la section de fonctionnement	130 411,72	26 500,57





ÉTAT CIVIL 2017

Naissances



- Le 9 février : Lilwen Louise Renée AMANN
- Le 11 août : Rose Céleste Titouanette DOUHÉRET
- Le 17 septembre : Jade GRONDIN



Mariages

- Le 9 septembre : Coraline MAURY et Yoann HALLIER
- Le 23 septembre : Marie-Laure MONGENOT et Pierre DUREISSEIX

Décès

- Le 8 janvier : Alice VOYON
- Le 16 février : Pierre CUISSARD
- Le 21 avril : Joanny GUIGONNAND
- Le 30 avril : Marie-Odette FONS
- Le 13 mai : Mamadou DIALLO
- Le 12 juin : Maria YVOREL
- Le 24 juillet : Jacques RAYMOND
- Le 23 août : Alberto ROSA
- Le 14 septembre : Xavier BEAUVILLAIN DE MONTREUIL
- Le 12 octobre : Marie CHAMBE
- Le 17 octobre : Antonine ROSIER



Les activités menées par la commission sont variées et, d'une façon ou d'une autre, contribuent à notre environnement.

COMMISSION TRAVAUX

Dès le mois de mai, aidés de plusieurs bénévoles, nous avons planté de nouvelles fleurs, variées et colorées. Elles ont embelli notre village jusqu'en automne malgré la sécheresse. Le goutte à goutte installé aux pieds des plantes a permis d'économiser l'eau devenue rare. Nous remercions celles et ceux qui ont participé au fleurissement. A l'année prochaine !

Si on vous parle d'émulsion vous pensez, sans doute, à la mayonnaise, par exemple. Nous en avons utilisé 10 tonnes ! Il s'agit bien sûr du revêtement que nous épanchons sur les routes.

Il reste encore beaucoup à faire sur nos routes communales. Pour rappel, une route est dite communale lorsqu'elle part d'une route départementale ou communautaire, mais n'aboutit sur aucune d'entre elles. Nous avons en charge les seules routes communales. C'est le cas de



la route vers la Chandelière ou celle du Soupat, par exemple. Cette route du Soupat a fait l'objet de toute notre attention. Nous avons renforcé un talus qui menaçait la sécurité de la voie.

Décidément les bonnes volontés ne manquent pas à Chevigny. L'an dernier vous avez été nombreux à repeindre la salle des fêtes. Cette année vous avez manifesté la même ardeur pour repeindre la classe des tout-petits. La mairie avait repris le sol et les huisseries. Votre action fut la touche finale qui a permis de rendre la classe claire et sympathique. Nous savons, de notre côté, que nous pouvons compter sur la directrice de l'école pour nous proposer d'apporter telle ou telle amélioration à l'école.

En fin d'année, nous avons participé à l'élagage et à la coupe des arbres qui risquent d'endommager la route de la Chandelière. Nous avons également curé les fossés, sécurisé les digues de l'étang et les espaces réservés aux poubelles. Avec le Comité des Fêtes, nous avons transformé la Place de la Fontaine en sous-bois.



Voilà quelques actions menées par la Commission Travaux. Il faudrait y ajouter l'entretien des bâtiments, robinets qui fuient, chasses d'eau indéli-cates... Ce sont toutes des actions qui ne font pas de bruit, qui ne se remarquent pas, mais qui permettent à Chevigny de fonctionner au quotidien.



Michel GUIGONNAND a assuré ce quotidien durant plus de trente ans. Nous le remercions et nous lui souhaitons une belle retraite.

Nous profitons de ce mot pour vous demander de veiller à la propreté des espaces réservés au tri et, plus spécialement, de ne rien déposer qui ne peut rentrer dans les containers.





VIE MUNICIPALE

EN BREF

PERMIS DE CONSTRUIRE 2017

- M. Enrique LEGER : Extension d'une maison d'habitation - Fermeture d'un abri
- M. Olivier BRUNON : Extension d'une maison d'habitation : PERMIS REFUSÉ
- M. Vincent PESTRE : Construction d'un hangar agricole pour stockage

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- Mme Mathilde MORELL : Isolation de façades par l'extérieur
- M. Christophe CARRE : Modifications d'huisseries
- M. Vincent PESTRE : Aménagement d'un local en bureau
- Commune de Chevinay : Création d'une ouverture entre la salle des fêtes et le "Cercle"
- Mme Angélique DUNAND : Création d'une piscine
- M. Olivier BRUNON : Extension d'une maison d'habitation : 19,95 m²
- M. Fabien LAVIGNE : Construction d'une piscine, d'un pool-house et d'un mur de clôture
- Mme Elisabeth CAVALLINE : Construction d'un abri en bois : 19,95 m²
- M. Laurent COURTOIS : Clôture avec muret - portail et portillon
- M. Grégoire SIMPLOT : Pose de panneaux photovoltaïques
- Mme Michèle MARTIN : Pose de panneaux photovoltaïques
- M. Bernard FUSTIER : Création d'une véranda et d'un auvent - Modification de façades
- M. Maxime VINCENT : Création et modification d'ouvertures et agrandissement d'une terrasse
- Mme Fabienne CLARIMONT : Fermeture d'une terrasse existante

INFOS
INFOS
INFOS PRÉFECTURE
INFOS
INFOS
INFOS
INFOS
INFOS
INFOS



www.demarches.interieur.gov.fr
www.ants.gov.fr



INFOS DIVERSES

CHEVINAY, LE CHAT ET LA BOTTE

Avez-vous déjà regardé la carte de Chevinay ? A quoi ressemble notre commune ? Regardez bien la page de garde et vous verrez que notre commune ressemble à une botte !!! Et ce n'est pas dû au hasard. En voici l'explication...

Il y a très longtemps, un chat s'ennuyait ferme dans sa ferme. Il préférait courir les bois et les champs à la recherche de mulots et autres souris. Il aimait particulièrement leur petite queue qu'il faisait glisser entre ses dents comme des spaghetti qui n'existaient pas encore. Bref, il était heureux et ne rentra plus dans sa ferme. Chasser lui prenait tout son temps, mais une seule chose lui causait du souci : les épines. Parfois elles pénétraient dans ses coussinets et l'empêchaient de gambader.

Un jour qu'il se promenait, il s'approcha du château de Saint-Bonnet-le-Froid et vit une paire de bottes abandonnée près de la porte du donjon. Notre chat se dit que ces bottes mettraient ses coussinets à l'abri des épines et des ronces. Sans hésiter, il sauta dans les bottes et s'en alla. Au début, il avançait de quatre sauts et tombait. Le manque d'habitude ! Il finit par découvrir la technique, se redressa et devint un expert.

Notre chat botté courait de plus en plus vite. Il parcourait sept lieues en une heure ! Aucun chien ne pouvait le rattraper. Mulots et souris n'avaient plus aucune chance de lui échapper. Il en attrapait tellement, qu'il ne savait plus quoi en faire. Il lui suffisait d'une heure de chasse pour gagner sa pitance. Il dormait sans cesse le ventre plein. Quand il se réveillait de sa sieste, il contemplait ses bottes, il les enfilait et courait pour les dessiner sur les chemins et dans les prés. Il voulait que tout le monde vît ses bottes et sût que c'étaient ses bottes.

Un jour qu'il descendait vers La Brèvenne pour faire admirer ses bottes,

il entendit deux paysans qui discutaient et semblaient découragés. Ils s'appelaient Jehan et Guilbert. Notre chat s'approcha et tendit l'oreille. « J'ai beau mettre des pièges, je suis envahi par les souris et les mulots qui mangent mon grain. » se plaignait Jehan. « Moi aussi, je suis envahi par ces bestioles et pourtant Gauthier, notre forgeron, m'a donné trois pièges » lui répondit Guilbert.

Minet respira très fort, rentra son bedon naissant et s'avança, droit dans ses bottes. « Salut à vous messires. J'ai cru ouïr que vous estiez envahis par les mulots et les souris. » « Oui da ! » répondirent-ils. « Et bien, je suis votre homme. » dit notre chat avec un brin d'emphase.

Il expliqua ses méthodes de chasse et devint le chasseur officiel des deux compères. Tout heureux, Minet traça une botte sur le sable du chemin.

Il se mit aussitôt au travail. Le résultat fut spectaculaire. Plus de mulots ni de souris chez les sieurs Jehan et Guilbert qui en parlèrent à leurs amis le jour du marché de Sain Bel. Les paysans du Martinet, des Bonnetières, du Soupât, du Plat, de St-Bonnet, du Boutan et du Micollet réclamèrent ses services. Notre chat se mit à parcourir toute la commune en traçant des sillons d'un hameau à l'autre avec les semelles de ses bottes.

Un jour, trois buses planaient haut dans le ciel entre St-Bonnet, le Martinet, le Soupât et le Micollet. Elles avaient pris leur envol sur les hauteurs de Châtel et planaient vers La Rochette et

Les Bonnetières. Elles se trouvaient maintenant à la verticale du Combet, du Burdel et de la Croix de Crecy. Du regard, elles embrassaient tout le territoire.

« As-tu remarqué ce grand sillon qui entoure la commune ? »

« Oui ! »

La troisième qui aurait toujours voulu être institutrice leur déclara sur un ton docte et pédagogique :

« Prenez encore un peu plus de hauteur, mes filles, et vous constaterez que ces sillons tracent une botte. »

« Oui ! »

« Et de quelle botte s'agit-il ? » interrogea l'institutrice.

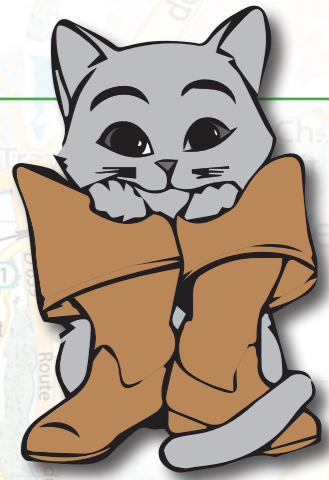
« De la botte du chat botté. » répondirent nos deux buses qui avaient entendu parler du chat.

Notre chat, en effet, avait tracé une botte tout au long du périmètre de la commune !

Aujourd'hui encore, la commune de Chevinay ressemble à une botte.

Mais le chat maintenant fait admirer ses bottes au paradis des chats, et mulots et souris sont de retour chez nous. Ils sont même accompagnés par les fouines.

Si, un jour, vous voulez vous débarrasser de vos bottes, laissez-les devant votre porte. Un chat, peut-être, les prendra pour nous débarrasser des croqueurs de poule. Mais il faudra que ce soit un gros chat.





DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

- Téléphone : 01 49 55 82 22

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr



A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).



www.vanille-fresque.com

Vanille Fresque
Emmanuelle Seccia

Artiste peintre
Peintre en décor

06 15 93 84 77

TRICAUD Éric
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

06 72 31 06 76

Neuf et rénovation
Aménagement extérieur

www.erictricaudmacon.fr
165, chemin du Haut Micollet
69210 Chevigny



CHORALE "À TOUT CHŒUR CHEVINOIS"

A Chevigny on chante ; vous le saviez certainement...

La Chorale "À Tout Choeur Chevinois" réunit chaque vendredi de 20h à 22h, une trentaine de choristes sous la direction de Pascal DURAND. Son professionnalisme et sa bonne humeur permettent aux différents pupitres (alto, soprano, ténor, basse) de progresser et de présenter lors de leurs concerts, des chants du monde, mais aussi des oratorios célèbres tel que le Requiem de Mozart.

La chorale ATCC s'est lancée de nouveau dans une grande aventure et elle a interprété avec la chorale de Cours et des solistes et musiciens professionnels deux oratorios : l'un de César Franck (Les 7 dernières paroles du Christ) et l'autre de Micaël Haydn (Messe de Saint-Nicolaï Tolentini). Il faut noter que cette

dernière pièce a rarement été jouée en France. Ces concerts ont eu lieu à Cours et à Saint-Germain-Nuelles les 9 et 10 décembre.

Ces grandes œuvres laissent aussi une large place à d'autres répertoires : chants russes, africains, malgaches, que les choristes ont plaisir à interpréter lors de concerts, de rencontres-chorales ou de stages.

Ensemble Vocal Chant'Courses
À Tout Choeur Chevinois
Ensemble Orchestral Amadeus

CONCERT EXCEPTIONNEL
90 choristes - 20 musiciens
4 solistes internationaux

Les 7 paroles du Christ en croix
Langue russe inconnue, cette œuvre de César Franck, grand innovateur de la musique de chambre du XX^{ème} siècle, est désormais un grand classique du genre liturgique.

Missa Sti Nicolaï Tolentini
Cette pièce fut à l'origine écrite pour 3 voix d'homme mais devant le succès obtenu, Micaël Haydn modifia le partition pour en faire une œuvre pleine et forte pour chœur mixte, solistes et orchestre.

Tous renseignements pour en France, l'acquisition de cette partition représente un événement exceptionnel!

Bonne ambiance, séance agréable, plaisir de chanter... Pourquoi ne pas essayer et rejoindre notre chorale ? Marie Jo, Présidente (04 74 70 46 90) vous donnera tous les renseignements pour adopter "A TOUT CHŒUR".



CHEV'IN SPORT

La rentrée de Chev'in Sport a été réussie avec la reprise des habituels cours de gym aussi bien pour les adultes que pour les enfants, cours de danse pour les enfants et également de yoga. Des cours remplis, de belles performances, de la sueur mais aussi des sourires et de la bonne humeur, c'est tout ça notre association Chev'in Sport !

C'est également des ateliers créatifs pour les enfants avec, le 11 novembre, la création d'un calendrier de l'Avent. De quoi attendre Noël patiemment pour les petits Chevinois !

Toute l'équipe de Chev'in Sport ainsi que nos entraîneurs, Liliane, Caroline, Céline et David, espèrent vous retrouver nombreux lors de nos rendez-vous en 2018 !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail : chevinsport69@gmail.com





ANCIENS COMBATTANTS ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC

Le 1^{er} juin 2017, la section chevinoise conviait ses membres à un repas amical à Pont-de-Thurins.

Deux douzaines de convives se retrouvaient ainsi pour une tablée sympathique et tous appréciaient le menu, le cadre et l'ambiance. Ainsi s'entretiennent les liens d'amitié et de solidarité.

En 2018, comme chaque année, la section participera, avec la municipalité, à l'organisation de cérémonies commémoratives. Le mardi 8 mai et le dimanche 11 novembre, au monument du Souvenir, nous rappellerons le sacrifice des Chevinois morts pour la France et nous honorerons ainsi leur mémoire. Tous les Chevinois sont invités à s'associer à ce geste.

CLASSES EN 7

C'est le samedi 13 mai qu'a eu lieu la traditionnelle fête des classes.

Les conscrits avaient rendez-vous tôt le matin pour la distribution des chapeaux et cocardes. 43 conscrits avaient répondu présents pour cette journée qui resserre les liens entre les générations. Après la cérémonie religieuse, le défilé s'est répandu dans le village au son de la fanfare. Notre président Gilbert NESME a remis une gerbe au Monument aux Morts en souvenir de nos défunts. Un moment très convivial a rassemblé la population autour du vin d'honneur...

Merci aux classes en 8 qui ont assuré le service et qui vont prendre la relève cette nouvelle année.

La fête a été une réussite car la population a répondu présente.

Un grand merci à tous les conscrits qui se sont impliqués dans les manifestations précédentes et qui ont permis la réussite de cette journée. Avec une pensée toute particulière pour notre doyenne, Maria YVOREL, qui nous a quittés quelques semaines après cette journée.

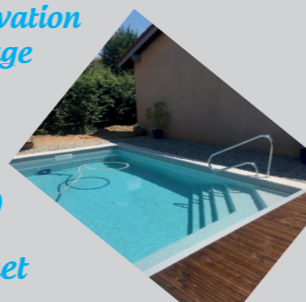


AU FIL D'O PISCINE
Construction - Rénovation
Entretien - Dépannage

Devis gratuit

06 88 82 60 69

aufildo@laposte.net



LE CLUB DES SAPINS VERTS

Le club des Sapins Verts a repris ses activités depuis le 1^{er} septembre, et je remercie les adhérents toujours aussi assidus aux réunions du vendredi après-midi.

Ces réunions sont l'occasion de nous réunir et de partager un moment d'amitié simple et joyeuse.

Cette amitié se perpétue depuis quarante ans.

Nous avons terminé 2017 avec trois activités :

- 25 novembre : Nous nous sommes réunis pour le concours de belote.
- 7 décembre : Cinéma
- 22 décembre : Nous avons savouré le chocolat de Noël.

En 2018, nous organiserons plusieurs activités dont voici le

PROGRAMME :

- Le 5 janvier : Assemblée générale suivie de la brioche des Rois.
- 16 février : Bugnes.
- En mars : Sortie pour fêter les quarante ans du club. La date est encore à définir.
- 26 avril : Grenouilles.
- 29 juin : Arrêt des activités avant les vacances.
- 7 septembre : Reprise des activités.



- Cinéma : 18 janvier, 8 février, 8 mars, 5 avril. Vous voyez que les projets ne manquent pas.

Si vous avez "trois fois vingt ans et plus encore", venez rejoindre le Club des Sapins Verts.



LE CERCLE AMICAL

En septembre a eu lieu l'assemblée générale extraordinaire. Vingt-six membres ont voté, auxquels il faut ajouter cinq procurations. C'est donc un total de 31 votes qui ont été exprimés. Ce résultat est positif mais reste, malgré tout, décevant. Parmi les adhérents élus par cette assemblée, aucun n'a désiré prendre de responsabilité.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 14 janvier 2018 à 11h au siège du Cercle Amical. Les explications et détails concernant le vote seront exposés à ce moment-là. Malgré ces difficultés, le bureau sortant assure la continuité de l'association.

Le Cercle serait heureux de vous accueillir tous les jours de 11h30 à 12h15, ainsi que le dimanche matin. Le Cercle est ouvert à toutes les associations. Il suffit de demander les clés à Robert DUMAS ou à Roger PONCET.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



2018 s'ANNONCE, LES CLASSES EN 8 FONCENT !

A l'issue de la 1^{re} réunion, le bureau de la classe en 8 a été formé.

En voici la constitution :

- Président :** Rémi PACALLIER
- Secrétaire :** Cassandra LECOANET
- Trésorier :** Quentin CAZORLA
- Trésorier adjoint :** Ludovic CHALINEL

Les manifestations prévues sont les suivantes :

- **Vente de brioches :** 6 janvier 2018
- Merci aux Chevinois de réserver un bon accueil aux conscrits.**
- **Soirée grenouilles :** 24 février 2018
- **Fête des classes :** 9 juin 2018

Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments festifs.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez joindre Rémi PACALLIER à l'adresse suivante : remi_pacallier@botmail.fr





La bibliothèque municipale vous accueille les jeudis et samedis de 10h à 12h.

Vous y trouverez non seulement de nombreux livres et des revues, mais vous pourrez rencontrer des personnes qui vous accueilleront et vous guideront si vous le souhaitez.



L'équipe de la bibliothèque

LES AMIS DES LIVRES, DU PATRIMOINE ET DES ARTS

A partir de janvier 2018, la bibliothèque proposera, en prêt, quelques jeux de société pour tout public. Deux rencontres mensuelles de jeux sont organisées : le premier lundi du mois à partir de 14h à la bibliothèque et le dernier vendredi du mois à partir de 20h à la Passerelle. Pour tout renseignement sur ces soirées jeux, vous pouvez contacter Sandrine THOMAS au 06 76 00 66 45.

**Pourquoi n'organiserions-nous pas, dans l'année, un dimanche "jeux de société" ?
Donnez-nous votre avis.**

"BÉBÉ LECTEUR". Le Conseil Général offre à chaque enfant né dans l'année, un album pour lui et sa famille. L'adhésion est gratuite et se fait à la bibliothèque.

"L'ARBRE à MOTS" est le bulletin de l'association. Vous le trouverez à la bibliothèque. Un nouveau numéro vous sera proposé au cours du premier trimestre 2018.

La bibliothèque accueille les écoliers, de la maternelle au CE2, les mercredis. Avec Monique, les petits de la maternelle découvrent de belles histoires, et la classe emprunte des livres sur les thèmes choisis par l'enseignante. Les enfants du CP, CE1, CE2 empruntent un livre pour 3 semaines.

Et le conte de Noël ? C'est maintenant une tradition, et, pour la respecter, le conte sera suivi d'un goûter.

Cette année, la bibliothèque a organisé un concours de "nouvelles". Ce sont des écrits littéraires courts. Trente-trois écrivains de toute la France ont répondu et participé. Ils avaient pour directive d'écrire de 4 à 10 pages en respectant le thème d'une rencontre. Un groupe de 6 personnes ont jugé les écrits en se basant sur des critères précis. Le 2 octobre, jour du vide-grenier, nous avons proclamé les 3 lauréats devant un parterre d'une trentaine d'écrivains et d'éditeurs venus présenter leurs livres à la salle des fêtes.

Nous vous souhaitons une bonne année 2018.



Salon du livre

Les idées ne manquent pas à la bibliothèque ! Pour les réaliser et en oser de nouvelles, l'équipe doit s'étoffer. Nous faisons donc appel à toutes celles et à tous ceux qui sont prêts à consacrer un peu de leur temps pour faire vivre ce service culturel. Nous remercions ceux et celles qui nous soutiennent, par leur adhésion, le don de livres, leur participation aux ateliers d'équipement le premier vendredi de chaque mois, aux animations organisées par l'association et tiennent les permanences du jeudi et samedi.



LES P'TITS LOUPS DE CHEVINAY

Une nouvelle année scolaire a débuté avec de plus en plus d'élèves inscrits (73 cette année). Les membres de l'association de parents d'élèves du village "Les P'tits Loups de Chevinay" ont eux aussi repris le chemin de l'école.

Quelques informations pour les familles dont les enfants ont intégré l'école à la rentrée :

- L'association a pour vocation d'organiser des événements pédagogiques, culturels ou sportifs pour les enfants de l'école.
- Le financement de ces animations est possible grâce aux recettes collectées au travers du vide-grenier et grâce à certaines ventes de produits organisées à l'échelle du village.
- Les P'tits Loups sont également en charge de l'étude du soir et de la gestion du restaurant scolaire (repas faits maison et proposés par une structure locale). Chaque année, l'association met également en place une action de solidarité, sujet qui lui est cher.

Premier événement de cette année scolaire : le vide-grenier. Il s'est tenu le dimanche 1^{er} octobre et a reçu de nombreux exposants installés dans la rue principale du village. Deux producteurs de Chevinay (fromager et producteur de liqueur et crème de cerise) ont pu faire découvrir et vendre leurs produits pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Le Bureau des P'tits Loups

Merci à nouveau à tous les Chevinois, qui répondent toujours présents pour cet événement !

Enfin, notre Assemblée Générale a eu lieu le 7 novembre offrant de belles perspectives pour les mois futurs au nouveau bureau élu. Bienvenue aux nouveaux membres !

Quelques événements à noter pour 2018 :

- Galette des rois : 20 janvier
- Carnaval avec défilé dans le village, ouvert à tous les enfants du village et d'ailleurs : 10 mars
- Fête de l'école et kermesse : 23 juin
- Prochain vide-grenier, avec le salon des écrivains : 7 octobre

Cette année, la classe des CE2/CM1/CM2 va partir :

- 2 journées au printemps pour découvrir Lyon au travers d'un safari-photo dans le Vieux Lyon et à Fourvière, puis avec des visites dans les quartiers Confluence et Tony Garnier.
- Durant 3,5 jours en "week-end découverte", organisé par la MJC de St-Pierre, afin de permettre aux enfants de partager des moments inoubliables avec leurs copains.

Bref, encore de nombreux projets pour cette association, qui a à cœur d'ouvrir nos enfants sur toutes les richesses de notre monde !



Carnaval des P'tits Loups

PENSION KOUYEN DIASSO



L'association Pension Kouyen Diasso poursuit son aide aux élèves à Cassou depuis 2014. Cette année ce sont 93 collégiens qui sont hébergés à la pension.

Nous améliorons leurs repas quotidiens et nous leur apportons de meilleures conditions de travail : lumière, tables, bancs...

Le forage fonctionne toujours bien et a permis de réaliser un jardin.

Son inauguration a eu lieu le 18 mars 2017 en présence des autorités de Cassou, le préfet, le maire, le commissaire, les autorités coutumières et religieuses.



Vous pouvez nous soutenir si vous le désirez. Notre aide est de 15 centimes par repas.

Visitez le site : www.pensionkouyendiasso.org
Contact : Association PKD
103, croix de la Rochette
69210 Chevinay





ASSOCIATIONS

Et vous
en 2018
que faites-vous ?

LE COMITÉ DES FÊTES

Vous pouvez dès à présent ouvrir votre agenda car le Comité des Fêtes avec son équipe qui grandit chaque année vous réserve encore de nouveaux rendez-vous en 2018. Son objectif : vous proposer des moments festifs, dansants et pourquoi pas surprenants ! Mais que les aficionados du loto se rassurent, il demeure en premier dans notre liste de rendez-vous avec des cartons prêts à jouer **dès 14h le dimanche 4 février**. Une après-midi où bonne humeur, suspens seront à l'honneur. Qui gagnera l'agneau ? Le maxi gros lot des enfants sera-t-il un overboard ? C'est chaque année un challenge pour le Comité des Fêtes de trouver les lots qui combleront tous les joueurs !

Bière, trèfle, musique et danses

Un cocktail traditionnel mais incontournable pour célébrer la **Saint-Patrick le samedi 17 mars** ! Sur scène, le Groupe Gwendorn vous entraînera sur des rythmes celtes, irlandais, écossais. Cornemuses, bombarde, clarinette, accordéons diatoniques, bouzouki ne vous laisseront pas l'occasion de vous asseoir. Vous pourrez même apprendre quelques pas de danse pour l'ouverture du bal folk.

Avec ce nouveau rendez-vous, nous vous attendons nombreux pour danser, déguster des bières artisanales qui vous surprendront, nous l'espérons.

Bonne humeur et engagement

Lorsque nous avons entrepris la grande aventure du Comité des Fêtes, nous avons en tête d'organiser des événements conviviaux. Mais si chacun d'eux est une réussite c'est grâce à l'investissement de bénévoles. Ceux du Comité bien sûr mais également ceux des équipes pédagogiques et de la mairie qui s'occupent des enfants de l'école ; des parents qui nous aident à préparer toutes les décorations du village ; les bénévoles des associations des P'tits Loups, de Chevin'Sport, de la bibliothèque... Nous nous entraînons, nous relayons les informations, nous permettons l'acquisition de matériel au service de nos associations, car c'est ensemble que nous pouvons animer le village et permettre à toutes les générations de se retrouver le temps d'une journée ou d'une soirée. Nous avons vu l'interaction formidable entre le vide-grenier et le Salon des Ecrivains. Des enfants sont venus naturellement rencontrer les auteurs et ont entraîné dans leur sillage, leurs parents et grands-parents venus se promener au vide-grenier. Une belle journée, un beau succès commun.



Et "Fête à Tout le Monde" c'est reparti !

...comme la Fête à Tout le Monde qui aura lieu avec sa **Course de Caisses à Savon le samedi 26 mai**. Toutes nos commissions sont déjà sur les rangs pour organiser cet événement qui a rassemblé en 2017 des pilotes confirmés et des folkloriques venus de tout le département. Alors, à vos constructions, les folkloriques ! Nous vous attendons encore plus nombreux, avec des embarcations plus folles encore que lors de la première édition. Inscrivez-vous dès maintenant, rejoignez nos équipes, faites-nous parvenir vos idées, vos envies et vos remarques pour que cette journée soit celle qui vous ressemble.

Contactez le Comité des Fêtes sur : comitedesfeteschevinay@gmail.com



AGENDA 2018

Assemblée Générale :
mardi 9 janvier

Loto :
dimanche 4 février

Fête de la Saint Patrick avec le
concert du Groupe Gwendorn :
samedi 17 mars

Chasse aux œufs :
dimanche 1^{er} avril

Fête à Tout le Monde
Course de Caisses à savon :
samedi 26 mai

Halloween Fête des Citrouilles :
mercredi 31 octobre





SOCIÉTÉ DE CHASSE

Notre société de chasse est, comme la plupart des Chevinois le sait, la plus ancienne association loi 1901 de notre commune. Cette année était donc un peu spéciale puisque nous avons célébré nos 110 ans.

En ce dimanche de juin, le 11 pour être précis, nous avons organisé une petite fête. Une messe a d'abord ouvert la cérémonie avec la présence des trompes de chasse et de M. le Curé qui est particulièrement friand de ce genre d'événements. Nous tenons toutefois à remercier les personnes non chasseurs qui se sont occupées de la messe.

Ensuite un vin d'honneur a été offert et malgré la chaleur précoce, de nombreuses personnes sont venues profiter du verre de l'amitié et de notre terrine de gibier fabriquée maison. Un excellent repas à la salle de fêtes a clôturé cette manifestation.

En ce qui concerne les autres événements, nous avons

1907 ----> 2017
110 ans d'existence et d'animation
au sein de la commune de Chevinay

organisé le traditionnel pot-au-feu du 11 novembre avec de nombreux chasseurs et amis. La matinée boudin-sabodet aura lieu comme d'habitude le premier dimanche de mars à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour déguster notre fabrication.

La saison de chasse a débuté le 10 septembre. Ce début a été ponctué par de remarquables tableaux de chasse aux sangliers puisque lors des trois premiers dimanches, sept bêtes ont été prélevées. A l'heure où nous écrivons ces lignes, pas moins de 9 animaux sont à afficher au tableau. Ce sont les fruits du travail de chasseurs qui s'investissent pleinement dans leur passion et font ainsi le bonheur des autres. La société les remercie sincèrement.

Les chevreuils sont également de plus en plus présents dans nos bois, et le tableau de chasse régule parfaitement leur population. Le lièvre revient petit à petit. Quelques belles bêtes ont été levées cette année.

Les autres petits gibiers ne vivant malheureusement plus vraiment naturellement sur nos communes, leur prélèvement reste relativement faible.

Enfin, nous vous souhaitons une excellente année 2018, une très bonne santé et la réalisation de vos souhaits. Nous n'oublions pas néanmoins de vous donner rendez-vous le dimanche 4 mars pour notre matinée boudin.



CONTACTS ASSOCIATIONS

	Président	Téléphone - Mail
Bibliothèque Les Amis des Livres, du Patrimoine et des Arts	Mme Anne-Marie LARCHIER	04 74 70 81 80 - amlarchier@yahoo.fr
La Gaule Chevinoise	M. Christian CUISINIER	04 74 70 81 04 - christiancuisinier@wanadoo.fr
A Tout Chœur Chevinois	Mme Marie-Jo PONCET	04 74 70 46 90 - roger.poncet0066@orange.fr
Les P'tits Loups de Chevinay	Mme Céline PASTORE	06 19 13 73 83 - celinepastore@hotmail.fr
Chev'in Sport	Mme Estelle MOREL	06 87 32 20 40 - chevinsport69@gmail.com
Comité des Fêtes	Mme Daphné MICARD	06 95 14 39 95 - comitedesfeteschevinay@gmail.com
Club des Sapins Verts	Mme Chantal NESME	04 74 70 44 60 - 06 73 91 44 58
Société de Chasse de Chevinay	M. Franck LEON	06 85 93 27 51
Le Cercle Amical	M. Roger PONCET	04 74 70 46 90 - roger.poncet0066@orange.fr
Anciens Combattants	M. Yves DUILLON	04 74 70 46 59 - yves.duillon@orange.fr
Le Chemin des Bergers	M. Dominique BOULART	06 32 07 46 37 - Lechemindesbergers@gmail.com
ADMR	Mme Marie-Hélène RIBAGNAC	04 74 70 41 48 - mhjg.ribagnac@orange.fr
Pension Kouyen Diasso	Mme Françoise PESTRE	pestre.f@wanadoo.fr
Les classes en 8	M. Rémi PACALLIER	07 70 75 11 73 - remi_pacallier@hotmail.fr





Le restaurant
Les terrasses
de Saint Bonnet

Hameau de
Saint Bonnet le Froid
69690 COURZIEU

04 78 19 46 55



LA PIERRE D'EAU
Maçonnerie
paysagère et décorative

Artisan à votre service depuis 1989

Aménagement en harmonie avec les matériaux
anciens et naturels

491, chemin de l'Etang 69210 CHEVINAY
Tél 06 34 23 04 60
E-mail : hny.moissonnier@free.fr
www.maconnerie-lapierredeau.fr



L'Association de l'aide à domicile

Association ADMR La Brévenne

Maison des Services

82, route du Fiatet - 69210 SAIN BEL

Tél. 04 74 72 50 81

E-mail : admr.labrevenne@fede69.admr.org

Horaires d'ouverture du bureau à Sain Bel :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Composition du Bureau de l'association :

Président : Jean-Bernard LAURENT

Vice-présidentes : Christine JULIEN et Hélène NOVE

Trésorière : Claude ALLOGNET

Secrétaire : Marie-Hélène RIBAGNAC

Trésorière-adjointe : Evelyne ROCHE

Secrétaire-adjointe : Martine LEFEVRE

ADMR

L'association ADMR de Sain Bel/Savigny a été créée en 1967. Elle est devenue l'association ADMR La Brévenne le 12 janvier 2017, à la suite de sa fusion avec l'association ADMR de St-Pierre-la-Palud. L'association intervient sur les cinq communes suivantes : Sain Bel, Savigny, St-Pierre-la Palud, Sourcieux-les-Mines et Chevinay.

Elle fait partie d'un réseau d'associations ADMR regroupées autour de la Fédération ADMR du Rhône.

Site internet : www.admr69.org

Notre association est agréée et participe à une démarche qualité.

Numéro 1 en France, avec 72 ans d'expérience d'aide à la personne.

Nos services s'adressent à tous

- Aux personnes âgées : rester chez soi le plus longtemps possible.
- Aux personnes handicapées : aider à mener la vie voulue.
- Aux familles (grossesse, maladie...).
- A toute personne ayant besoin d'une aide, ponctuelle ou régulière.

Retour d'hospitalisation : avant toute sortie d'hôpital ou de clinique, et afin d'être aidé au plus vite, se renseigner auprès de l'assistante sociale de l'établissement.



Nos prestations

- Ménage et repassage
- Préparation des repas
- Aide au lever, au coucher, à la prise des repas
- Aide à la toilette
- Accompagnement pour les courses, rendez-vous, sorties
- Livraison des repas à domicile
- Téléassistance, etc.

Les salariés

Professionnels, qualifiés, expérimentés, ils bénéficient de nombreuses formations organisées par la Fédération pour renforcer les qualifications et la qualité de service. Les métiers de l'ADMR s'exercent dans un esprit d'ouverture aux autres et de solidarité.

Nous avons régulièrement besoin de compléter notre équipe (remplacements, etc.) : n'hésitez pas à nous envoyer ou à déposer votre CV au bureau !

Les bénévoles

Chaque association est gérée par une équipe de bénévoles.

Outre les 3 salariées administratives de l'association, les bénévoles sont aussi chargés d'évaluer vos besoins, à votre domicile, et de trouver avec vous les solutions qui vous conviennent. Bénévoles, ils ont le temps de vous écouter, de vous expliquer, de vous rendre visite, de vous aider pour les demandes de prise en charge, etc.

Notre association souhaite renforcer son équipe de bénévoles. Les besoins sont très variés, allant de la visite de personnes

aidées, à des tâches plus administratives. Chacun, dès lors qu'il désire donner de son temps, peut trouver sa place, à son rythme. **Rejoignez-nous !**

Le coût de nos prestations

- Pour les personnes âgées, nos services peuvent être financés par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) dans le cadre d'un plan d'aide.

- Pour les personnes handicapées, ils peuvent l'être au titre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

Le montant de l'APA ou de la PCH est calculé en fonction de votre niveau d'autonomie et de vos ressources. Les demandes sont à déposer à la Maison du Rhône, à L'Arbresle.

- Si vous ne pouvez pas en bénéficier, d'autres prises en charge sont possibles par les caisses de retraite.

Notre association est là pour vous guider dans les démarches administratives et trouver, avec vous, la solution la mieux adaptée à votre situation.

- Notre association étant agréée, les familles aussi peuvent bénéficier d'une prise en charge, CAF ou MSA.

Les sommes qui restent à votre charge, ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50%, ou même à un crédit d'impôt de 50% si vous n'êtes pas imposable.

Les personnes qui font appel à nos services simplement à titre de "confort", pour se faciliter la vie, ou pour se dégager du temps libre, bénéficient elles aussi de cette réduction ou de ce crédit d'impôts.

Avec l'ADMR, facilitez-vous la vie !

ASSOCIATION MARQUE COLLECTIVE LE LYONNAIS MONTS ET COTEAUX

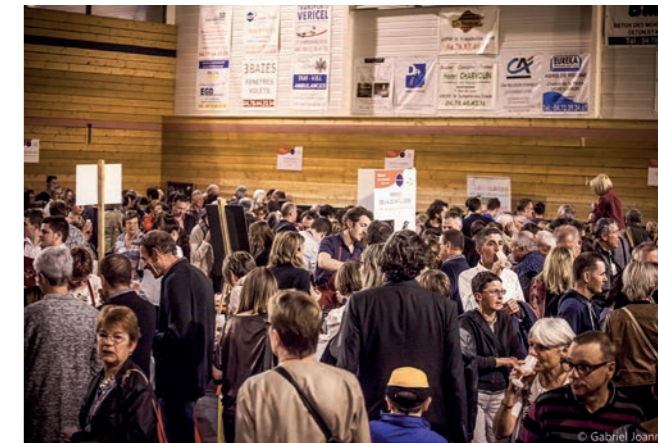
En plaçant le terroir et ses produits au cœur de leurs pratiques, les 130 adhérents de la marque Le Lyonnais Monts et Coteaux font le pari de l'authenticité des savoir-faire, du respect de la saisonnalité et de la traçabilité des productions. L'objectif : le **maintien d'une agriculture viable sur le territoire.**

Pour vous guider, procurez-vous l'édition 2017-2018 du **guide "Où trouver nos produits locaux ?"** auprès de nos adhérents, dans votre mairie, office de tourisme ou en ligne sur notre site. A la ferme, ou dans un commerce, proposée par des restaurateurs ou artisans,

mise en avant par des chambres d'hôtes ou lieux touristiques, la gastronomie du Lyonnais s'offre à vous dans une multitude de points de vente !

Chaque année, l'association organise le **Cocktail des Chefs**, événement phare de la gastronomie locale, au bénéfice d'une association solidaire. Cette année l'APPEL Rhône-Alpes a ainsi pu bénéficier d'un don de 3225 €.

Le Cocktail des Chefs a affiché complet (plus d'une semaine à l'avance !), montrant l'engouement du public sur les questions agricoles et culinaires au service d'une économie de proximité.



Renseignements :
04 78 48 57 66
marqueanimation@le-lyonnais.org
Retrouvez-nous sur Facebook : [le-lyonnais-monts-et-coteaux](https://www.facebook.com/le-lyonnais-monts-et-coteaux)



Credit photos © Gabriel Joannas



Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux handicapés et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial.

APHRA

Pour ensemble mieux vivre le handicap et :

S'entraider

A l'issue de l'assemblée générale du 8 avril 2017, Jean BOUDAUD, vice-président chargé des réunions a animé une réflexion et discussion avec les participants sur le thème "La place des personnes handicapées dans la société". Après l'assemblée générale 55 personnes se sont retrouvées autour d'un repas convivial à Messidor.

S'informer

Le 17 novembre 2017 à L'Arbresle Salle Claude Terrasse à 20h : RENCONTRES d'ÉCHANGES et TÉMOIGNAGES avec les associations de la région arbresloise : L'ARBRE À PALABRES, COVADYS, HANDI-RÉPIT, AAPHTV, MESSIDOR pour permettre à chacun de partager son vécu, progrès réalisés, expériences positives ainsi que les freins et difficultés

rencontrés et réfléchir à la recherche d'améliorations pour "un mieux vivre ensemble".

Participer

• Le 4 mars 2017 a eu lieu le concours de belote à St-Pierre-la-Palud toujours très apprécié. 38 doublettes (48 l'an dernier) ont passé un agréable après-midi. Tous les participants sont repartis avec des lots. Cela permet à notre association de récolter des fonds. Le nombre de participants est fluctuant, plusieurs associations organisent également ces concours. L'an prochain, le concours de belote aura lieu le 24 février (lieu à définir).

• Le 10 juin 2017 : les Gorges de la Loire. Une sortie en famille, 58 participants dont 19 en situation de handicap. Daniel VIGOUREUX avait retenu un car adapté pour personne à mobilité réduite pour permettre à tous de bénéficier de cette magnifique journée. Le matin :



visite d'une miellerie beaucoup de questions sur la vie des abeilles, puis repas convivial dans un restaurant d'un centre équestre. L'après-midi, la croisière d'une heure sur un bateau électrique sur la retenue du barrage de Grangent a été très appréciée.

Cette sortie annuelle a permis à chacun de passer une journée agréable, d'échanger, de chanter ; une journée d'amitié, de joies et surtout de souvenirs.

La Présidente, Simone VENET

Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et mise à disposition de salle. Nos recettes proviennent des nombreux adhérents 138 (137 en 2016). Pour trouver nos objectifs et nos valeurs : www.apbra.fr et contact@apbra.fr



GRAIN DE SEL

Vous êtes parents et vous cherchez un lieu pour sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans, pour rencontrer d'autres enfants, d'autres parents, pour jouer, pour vous détendre, pour rompre l'isolement, pour créer du lien :

Venez à Grain de Sel, lieu d'accueil enfants parents

Cet espace de jeu permet aux enfants de se rencontrer et de découvrir d'autres adultes.

Les parents peuvent partager leurs expériences, leurs questionnements. Des accueillants sont présents, disponibles et attentifs et se relaient pour assurer une ouverture régulière pendant la période scolaire et une partie des vacances :

le mercredi et le jeudi de 15h à 18h
le samedi de 9h à 12h
6, impasse Charassin à L'Arbresle (1^{er} étage avec ascenseur)

près de la crèche Pause Tendresse et au-dessus du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s



Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir !



C'est un lieu agréé par la CAF, inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la commune de L'Arbresle, soutenu par la CCPA et le Conseil Départemental. Une participation d'1 euro par famille accueillie est demandée.

Pour plus d'informations :

- www.mon-enfant.fr (site géré par la CAF) lieu d'accueil enfants parents
- www.mairie-larbresle.fr (petite enfance et associations)
- Contact : 04 72 42 26 86 (répondeur téléphonique)



Activ TRAVAUX tendance habitat
Décoration - Extension
Rénovation immobilière
Travaux tous corps d'état
Financement - Offres produits
Rénovation énergétique
IDEE H@BITAT SARL 176, chemin du Haut Micollet 69210 CHEVINAY
Philippe COPIN 06 45 23 10 98
p.copin@activ-travaux.com
www.activ-travaux.com

Cuisiniez Piscines & Espaces Verts
Terrassement - Assainissement - Piscines
Aménagement des abords - Dallage - Pavage
Clôtures - Enrobés - Débroussaillage - Élagage
378, montée "Les Bonnetières" - 69210 Chevinay
Tél. 04 74 70 81 04 - www.cuisinier-christian.fr



La Mission Locale est une association qui accompagne sur le plan social et professionnel les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire.

MISSION LOCALE

MISSION LOCALE
Un pas de plus vers la réussite
pour les jeunes de 16 à 25 ans
sortis du système scolaire

Notre intervention est ciblée d'abord sur la recherche d'emploi, la formation et aussi dans le domaine du logement, de la santé et de la mobilité. Nous comptons 7 lieux d'accueil afin d'être au plus proche des jeunes de notre territoire. Ainsi, vous pouvez nous retrouver à Thizy-les-Bourgs, Amplepuis, Cours, Tarare (siège social), Sain Bel, L'Arbresle, St-Laurent-de-Chamousset.

Innover avec la Garantie Jeunes...

En avril 2016, nous nous sommes lancés dans l'expérimentation de la Garantie Jeunes. Nous pouvons vous certifier aujourd'hui que ce nouveau dispositif est sans conteste un des plus appropriés aux jeunes que nous accompagnons.

En bref, il permet à des jeunes en recherche d'emploi et sans ressources de bénéficier dans un premier temps d'un "sas" d'un mois où ils travaillent collectivement sur leur savoir-être, leurs outils de recherche d'emploi et ensuite sur la recherche de stage et d'informations. Puis durant les 11 mois qui suivent, ils sont suivis régulièrement et accompagnés dans la progression de leur parcours d'insertion professionnelle avec un objectif principal : l'emploi. En contrepartie de cet engagement fort et pour qu'ils puissent se libérer de contraintes de base comme celles de pouvoir manger, dormir sous un toit ou se déplacer, une allocation de 480 € leur est versée chaque mois.

Pour en savoir plus, appelez le 04.74.05.00.30 Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner !



Mission Locale Rurale Nord Ouest Rhône



@MissionLocaleNOR

ASSOCIATION AUTISME BRÉVENNE

Présidente : Carole BIRET
Trésorière : Brigitte COURTOIS
Secrétaire : Christine CHAZAREIX

Notre association a vu le jour, à Ste-Foy-l'Argentière, à l'initiative de parents d'enfants autistes. Elle se veut ouverte à tous les parents d'enfants porteur d'autisme, de toutes les communes du secteur de la Brévenne, des Monts du Lyonnais, pour que nous puissions discuter de nos expériences, rassembler ces enfants différents ; qu'ils puissent avoir des liens sociaux, s'amuser... Nous souhaitons créer des liens entre ces familles, ces enfants mais aussi avec les habitants de nos communes, les commerces, les écoles, les mairies...



C'est pourquoi hormis les réunions de parents et enfants qui auront lieu une fois par mois environ, l'AAB va organiser des manifestations publiques et programmer des conférences de spécialistes, pour informer le plus grand nombre sur ce qu'est réellement l'autisme mais aussi pour pouvoir partager tous ensemble des moments de convivialité. Pour que nos enfants soient inclus dans notre société, je vous remercie de faire passer notre message... L'adhésion pour les familles à l'année est de 20 €.

L'Association Autisme Brévenne peut être contactée par mail : association.autisme.brevenne@gmail.com
Site internet : <https://facebook.com/aabmontsdulyonnais>

LE SYRIBT

Quoi de neuf en 2017 au Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine?

L'année écoulée a été riche en chantiers d'ampleur sur les rivières du bassin versant :
• restauration écologique de la Turdine sur le secteur des Fours à Chaux sur la Turdine,
• aménagement des seuils de La Patte et de L'Argentière sur la Brévenne,
• suppression du seuil Sapéon sur la Turdine en centre-ville de L'Arbresle,
• construction d'un ouvrage de stockage des crues de la Turdine sur la commune de St-Romain-de-Popey...
Le chantier de construction d'un barrage écrêteur de crues sur la Turdine s'est déroulé du mois d'août 2016 au mois de septembre 2017. L'ouvrage est aujourd'hui pleinement opérationnel et permettra de retarder de plusieurs heures l'arrivée des crues à L'Arbresle, ce qui permettra l'évacuation des personnes et des biens de la zone inondable, donc la diminution des dégâts causés par l'inondation. Cet ouvrage a coûté 2,9 millions d'euros, financés à hauteur de 80% par l'État, la Région Rhône-Alpes et le Département du Rhône.



Le barrage écrêteur de crues sur la Turdine - Septembre 2017

Autre action emblématique pour le SYRIBT : la suppression du seuil Sapéon dans la Turdine à L'Arbresle. Elle s'est déroulée du mois de juin au mois d'octobre 2017. Cette opération vient restaurer le fonctionnement écologique du secteur, mais également diminuer l'impact des futures crues (abaissement des hauteurs d'eau en crue jusqu'à 80 cm).

Plusieurs films ont été réalisés durant les chantiers : ils peuvent être visionnés sur le site internet du SYRIBT : www.syribt.fr, rubriques ressources.

En parallèle, les actions "classiques" du SYRIBT ont continué : accompagnement des communes pour la réduction des produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces verts, animations pédagogiques dans les écoles, diagnostics dans les habitations situées en zone inondable, etc.



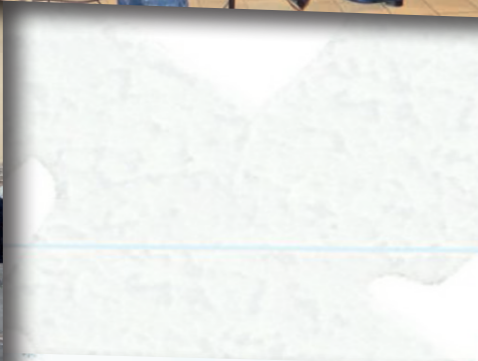
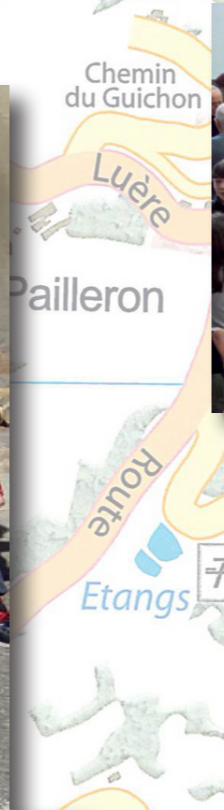
Le seuil avant travaux



Après travaux

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 37 49 70 85 ou suivez-nous sur notre site internet www.syribt.fr.

2017 EN PHOTOS



Classes en « 7 » - Ehermay 13 Mai 2017

